



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37955>

Département(s) de publication : **67, 68, 54, 57**

Annonce n° **25-37955**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-90667

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 31/07/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SGAMI EST DAGF BCP

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67, 68, 54, 57

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2024SGAMI57031 Remplacement de la toiture du bâtiment 2 du CSAG de la Caserne Ganeval - Gendarmerie de Strasbourg (67)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45260000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet le remplacement de la toiture du bâtiment 2 du CSAG de la Caserne Ganeval - Gendarmerie de Strasbourg (67).

Critères d'attribution : - Prix - Valeur technique de l'offre (sur la base du mémoire technique, et du planning détaillé d'intervention) Sous-critère n°1 : Typologie d'intervention et moyens utilisés Sous-critère n°2 : Planning et délai d'exécution Sous-critère n°3 : Qualité d'intervention et matériaux utilisés - Valeur environnementale de l'offre (sur la base du mémoire de réponse environnemental)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué le 25/09/2024 et notifié le 21/03/2025 à la société SOPREMA SAS sise à STRASBOURG pour un montant de 109 978,43 euro(s) HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025